

CAISSES D'ÉPARGNES

Il est assez rare que les sommes économisées par les ouvriers et par les personnes dont les émoluments sont modiques puissent être placées à intérêt dans des maisons financières ou être employées en achats profitables. Dans le cas même où, recueillies avec soin semaine par semaine, elles arrivent à être assez considérables pour obtenir enfin, une destination lucrative, on rend un service important à ceux qui les ramassent pour ainsi dire par parcelles en mettant à leur disposition le moyen de les rendre productives, jusqu'au moment où il leur sera possible de les utiliser selon leurs vœux. Or, ce sont ces avantages que les caisses d'épargne offrent aux économies. Elles reçoivent les plus petites sommes, qu'elles accroissent par le taux de l'intérêt, comme une fontaine forme la masse de ses eaux en réunissant dans son bassin une multitude de filets d'eau.

Ces caisses ont une importance que tous les économistes et les moralistes reconnaissent unanimement. Outre les ressources qu'elles assurent aux déposants pour les jours où ils sont dans le besoin, elles intéressent au même degré la morale, l'ordre public et les richesses du pays.

Par son institution même, la caisse d'épargne est un appel au travail et à une conduite régulière. On dirait que l'argent qui s'y trouve déposé a une puissance magnétique, qu'il exerce une attraction irrésistible pour s'adjointre des sommes nouvelles. Une fois que le travailleur a connu le chemin de la caisse, il s'occupe constamment à grossir son petit trésor : et, pour y parvenir, il devient plus laborieux et mieux réglé dans ses dépenses.

De ces habitudes d'économie naît un second avantage : celui de prévenir les dépenses immorales. Il est à remarquer que la dissipation des salaires n'aboutit pas seulement à enlever les ressources nécessaires pour les moments de besoin : elle conduit à une vie crapuleuse. Cet argent, qui eût pu être placé utilement et s'accroître par une accumulation progressive d'intérêts, s'écoule sur le comptoir du marchand de vin ou dans des maisons plus dangereuses encore.

On peut donc considérer les caisses d'épargne comme des institutions préventives qui empêchent le mal de naître. Elles contribuent à rendre l'ouvrier moral, à lui faire acquiescer de l'empire sur les instincts qui le portent à l'ivrognerie, à la paresse et à la débauche.

Ce n'est pas seulement la morale qui en doit recommander et favoriser l'usage. La politique est également intéressée à leur existence et à leur développement.

En effet, quel est le but d'une politique éclairée ? C'est de maintenir l'ordre, c'est de garantir les citoyens contre les violences d'autrui, c'est de protéger la propriété de tous. Or, si quelque chose est de nature à procurer ces divers résultats, c'est incontestablement une institution dont la sécurité repose sur la tranquillité publique, et que les commotions sociales pourraient seules ébranler. A coup sûr, ce ne sera point parmi les créanciers de cette caisse que les démagogues iront recruter les conspirateurs. L'homme qui ramasse sou par sou de petites sommes afin de se prémunir contre les chances du chômage et des autres accidents, ne prêterait point son bras aux bouleversements politiques. Ses habitudes de prévoyance sont des indices qu'il aime la paix, et ses économies lui en font désirer le maintien.

A un autre point de vue les caisses d'épargne profitent à la nation. En recueillant les économies, dont le montant s'élève déjà très haut, elles contribuent à l'accroissement de la fortune publique. L'argent que l'ouvrier aurait dissipé en consommations inutiles ou même immorales, ou qui aurait été enfoui stérilement, est jeté de nouveau au moyen des caisses d'épargne, dans le cou-

rant des entreprises. Il passe dans les mains des industriels et des négociants. Par l'effet de cette circulation, le déposant, tout en percevant l'intérêt des sommes par lui versées, participe aux avantages du crédit auquel il contribue. Membre de la société politique, il tire un bénéfice du mouvement qu'active les affaires. Il ne saurait favoriser par sa mise le développement commercial, sans profiter, comme les autres de l'accroissement de la richesse générale.

Tous ceux qui se trouvent dans le cas de confier leurs économies à ces sortes de caisses ne sont pas frappés des considérations puisées dans l'ordre politique ; tous ne s'élèvent pas à cette sphère et ne règlent pas leur conduite d'après les idées de cette nature ; mais tous sentent l'importance qu'il y a pour eux d'avoir des sommes leur appartenant toujours disponibles pour les moments de besoin : il faut donc leur présenter le tableau des divers accidents auxquels la vie est exposée et leur faire observer que la charité, si généreuse qu'elle soit, ne supplée jamais entièrement aux ressources personnelles. Dans tous les cas, il est bien plus digne de l'homme de se suffire à lui-même que de vivre des secours accordés par la commisération publique. Quand l'homme a fait des réserves, qu'il s'est mis en mesure de ne pas être à la charge de ses concitoyens, si les forces l'abandonnent ou si l'ouvrage lui fait défaut, il vit sur la partie du salaire qu'il n'a pas dépensée, et il jouit de ses économies avec une noble fierté, parce qu'elles sont le fruit d'une vie laborieuse et d'une prévoyance intimement liée à une conduite régulière.

Les économies ont encore un avantage considérable : elles permettent à l'ouvrier d'obtenir, dans certaines circonstances, une augmentation de salaire. En effet, celui qui a des avances est plus libre de discuter les prix avec le patron, la faim ne le force point d'en accepter d'insuffisants. Comme il a des sommes disponibles il peut attendre que l'entrepreneur, pressé par les commandes et contraint à ne pas laisser ses machines inactives et ses capitaux improductifs, consente à lui accorder des prix équitables.

L'ABBÉ CORBIÈRE.

Cercles d'ouvriers

Le nombre de cercles d'ouvriers, de sociétés de gymnastique, de tir, d'orphéons, de fanfares, et surtout de bibliothèques publiques existant dans tous les pays d'Europe, est un sujet d'étonnement pour les étrangers.

Ces associations sont souvent soutenues, en totalité ou en partie, par les patrons ou les municipalités, mais la plupart d'entre elles, en dehors des bibliothèques, sont supportées par les membres actifs, presque tous ouvriers ou employés, aidés par des membres honoraires.

Le peuple veut s'instruire et les pouvoirs publics rivalisent avec l'initiative privée pour satisfaire ses aspirations. En dehors des bibliothèques nationales, provinciales, municipales ou communales, les sociétés ouvrières, les syndicats ouvriers ou de patrons, les sociétés industrielles ont fondé des bibliothèques ouvertes à tous gratuitement ou à peu de frais. Là où il y a une bibliothèque, on est sûr de trouver un programme de cours ou de conférences, grâce au dévouement du corps enseignant, et en général à celui de toutes les personnes appartenant aux carrières libérales. Il n'est pas de ville, presque de village, en Angleterre, en France, en Suisse, en Belgique, en Allemagne, qui ne possède des cours réguliers du soir, ou tout au moins une société de conférenciers, donnant leur temps et leur science gratuitement. On peut affirmer sans crainte que, dans les métiers où les heures de travail sont raisonnables, les ouvriers des principales contrées de l'Europe peuvent avec un peu d'énergie, acquiescer une instruction que bien des jeunes gens ne reçoivent pas sur les bancs de l'école.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal
Hon. Henry Starnes, President.
G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000
AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,
75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890. 1a

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE. QUÉBEC.

5 juillet 1890. 1a

LE PROPAGATEUR

BULLETIN BI-MENSUEL

Du Clergé et des Familles

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

Directeur - - L. J. A. DEROME

Excellente revue canadienne qui a reçu les félicitations les plus chaleureuses de plusieurs évêques et autres membres du clergé de la province de Québec.

Le prix d'abonnement n'est que de 50 centins par année, mais s'il est payé d'AVANCE, il donne droit au bénéfice de livres, dont l'abonné lui-même a le choix, et qui ne valent pas moins que 50 centins en librairie. Ces livres proviennent de la maison CADIEUX & DEROME, de Montréal.

À Québec, l'on peut s'abonner au "PROPAGATEUR" en s'adressant aux bureaux de L'ASSOCIATION, 68, rue St-Joseph.

DEMANDE

BONNE SERVANTE, pouvant se rendre généralement utile. S'adresser immédiatement chez Mr. P. Masson, 187, rue Prince-Edonard, St-Roch de Québec.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.
Primeurs de toutes les saisons.
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell, 1603. Federal, 1738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

BREVETS D'INVENTION

Pour toutes procédures relatives aux CAVEATS et aux BREVETS D'INVENTION veuillez vous adresser au soussigné,

PHILIPPE MASSON,

Bureaux de L'ASSOCIATION

No 68, rue Saint-Joseph. Québec

LA

NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au gouvernement, de 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

R.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue St-PIERRE, Basse-Ville Québec

5 juillet 1890. 1a